

**DELAIS DE TRAITEMENT DES DOSSIERS AU NIVEAU DES SERVICES DU
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES**

(en jours calendaires, en heures si délai inférieur à un jour, en mois si délai supérieur à 30 jours)
(en jours ouvrés pour la DCMP)

SERVICE : CELLULE DE PASSATION DES MARCHÉS (CPM)

Dossier	Description	Délai de traitement
Note à l'attention du MEF et projet de lettre portant motifs de rejet du projet de marché	Compte rendu des observations relevées sur les projets de marchés soumis à l'approbation du MEF et projet de lettre contenant justifications du rejet	30 jours en cas de refus d'approbation (article 82 CMP)
Note à l'attention du MEF et projet de lettre de transmission du projet de marché approuvé, à la DCMP pour codification.	Compte rendu des résultats de l'étude du dossier de projet de marché soumis à l'approbation du MEF et projet de lettre demandant à la DCMP de codifier le marché	15 jours en cas d'approbation.
Plan de passation de marchés	Document de programmation annuelle des marchés du MEF	15 jours
Révision de plan de passation de marchés (PPM)	Document de programmation annuelle des marchés du MEF, révisé.	02 jours
Avis général de passation de marchés	Document portant recensement des marchés dont la passation est prévue par appel à la concurrence durant la gestion budgétaire sur la base du PPM	02 jours
Etablissement Procès verbal d'ouverture des plis, de validation ou d'attribution provisoire.	Document de témoignage, contenant entre autres mentions l'objet et les conclusions d'une réunion de la commission des marchés du MEF	03 jours

Mf